



## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES Exercice 2019

La Commission nationale de vérification des comptes, composée de : Jean-Yves NIOCHE (excusé), Alain LE SOURD-THEBAUD (excusé), Bernard NICOLAS vérificateurs, s'est réunie le Jeudi 1er Octobre 2020 à 10 h 00 au siège de la Fédération des DDEN, 124 rue La Fayette Paris 75010 en présence de :

- la trésorière fédérale : Françoise RISS
- l'expert-comptable : Jean-Paul MAGNIN

Le trésorier fédéral adjoint, André RONGIÈRE, excusé.

Le Président : Eddy KHALDI a ouvert la réunion.

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons un rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Nous avons vérifié les comptes et fait des sondages. Toutes les demandes d'explications ont été satisfaites.

Le résultat de l'année 2019 présente un déficit de 43 315,10 €.

Les vérificateurs ont noté essentiellement les points suivants :

Pour les remboursements de frais, il est à noter que le justificatif de déplacement n'est pas toujours présent. De plus, il faut que chaque pièce soit co-signée par la trésorière.

Le coût du congrès de Rennes est en conformité avec celui des autres « Grands Congrès ».

La gestion, comme l'organisation de chaque congrès doit être assurée par la Fédération.

La vérification de la caisse faite le jour du contrôle a fait apparaître un solde de 243,82€, conforme aux pièces présentées.

La commission constate que la baisse du nombre d'adhésions et des abonnements impacte fortement les ressources de la Fédération.

La commission recommande aux Unions d'insister sur l'importance de l'adhésion et de l'abonnement.

Nous notons toutefois que la remontée des cotisations de l'exercice se fait régulièrement dans la plupart des départements, même s'il apparaît encore des manquements dans ce domaine, dus à trop d'Unions négligentes.

A noter, le travail fourni par la nouvelle trésorière - élue en juin à Rennes - et qui s'est trouvée face à une comptabilité abandonnée depuis février.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

Les Vérificateurs aux Comptes proposent à l'Assemblée Générale de donner quitus aux trésoriers.

Alain LE SOURD-THEBAUD  
Excusé

Bernard NICOLAS

Jean-Yves NIOCHE  
Excusé